Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mai 2022

La route des gorges de la Nesque sera réservée aux cyclistes pendant une journée



Dans le cadre de la Fête nationale du vélo, la RD942, qui relie les communes de Villes-sur-Auzon et de Monieux, sera interdite aux véhicules motorisées et 100% cyclable le dimanche 5 juin prochain de 8h à 18h.

La route touristique des gorges de la Nesque va devenir une voie verte le temps d'une journée. Pour la 8ème édition de la Fête nationale du vélo, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le réseau 'Accueil Vélo Ventoux', le Comité départemental de cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'office de tourisme intercommunal Ventoux Sud organisent un rendez-vous entièrement réservé aux mobilités douces.

Ainsi, tous les cyclistes amateurs ou confirmés en VTC, VTT, vélo de route, vélo à assistance électrique,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mai 2022

tandems, vélo couché, troisième roue, tricycle, monocycle, mais aussi les personnes à mobilité réduite sont invités à participer à cette rencontre unique qui revient par!s deux années de pause et qui sera rythmée par diverses animations.

Des activités sur le chemin

Sur le parcours de 21km entre la sortie de Villes-sur-Auzon et Monieux, les participants pourront redécouvrir les gorges de la Nesque, qui sont situées au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Pas de pression, chacun peut aller à son rythme. Plusieurs activités seront proposées tout au long du parcours.

En plus de la partie sportive de cet événement, les cyclistes pourront également profiter d'animations informatives, ludiques, ou encore gustatives. Au programme : prévention des feux de forêt, informations sur le cyclotourisme et sur les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000, pause fraicheur et saveurs du terroir.

La sécurité avant tout

Si les véhicules motorisés seront interdits lors de cette journée, la sécurité sera tout de même de mise. Pour ce parcours, il y aura deux départs simultanés, un à Villes-sur-Auzon, et l'autre à Monieux. Les cyclistes devront donc circuler à droite et respecter le code de la route, comme lorsque la route n'est pas barrée, pour éviter les accidents. Les participants seront invités à redoubler de vigilance dans les descentes et les virages, mais aussi aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés tels que les riverains ou les voitures de l'événement.

Plusieurs services seront mis à disposition pour l'événement tels que : la gestion des accès et parkings par les signaleurs sportifs, un poste de premier secours UDSP au point d'accueil du Rocher du Cire, une station de réparation et de gonflage sur le site de Fayol, ainsi que de l'eau potable à disposition à chaque point d'accueil. Les organisateurs appellent également les participants à ne pas jeter leur déchet dans la nature et à ne pas fumer dans les massifs forestiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point infos tourisme de Monieux au 04 90 64 14 14 ou celui de Villes-sur-Auzon au 04 90 40 49 82. Les participants sont également invités à consulter la fiche pratique de l'événement.

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mai 2022



L'itinéraire réservé aux cycliste le dimanche 5 juin.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !